# ROUBAIX

## AUJOURD'HUI

**Mairie.** — Le Maire ou l'un des adjoints reçoit à l'Hôtel de Ville, de 3 à 5 heures.

**Consultations judiciaires gratuites.** — A l'Hôtel-de-ville, de 6 h. à 6 h. du soir.

**Théâtre Couvreur**, rue Archimède. — Représentation à 8 heures du soir. — Gigolette, et Tout est rompu, comédie.

**Bains municipaux.** — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.

**Laboratoire municipal.** — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses, s'adresser au secrétariat de la mairie.

**Tribunal de simple police.** — Audience à 2 heures.

**Marchés.** — Grande-Place et place de la Liberté.

**Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques**, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

**Cours publics**: Langue anglaise, garçons, première année, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir; jeunes filles, 1re, 2e et 3e années, de 6 h. à 7 h. 1/2 du soir.

Langue allemande, 1er cours, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Géographie commerciale, de 8 à 9 h. 1/2 du soir.

Comptabilité et arithmétique commerciales cours préparatoire de 2e année, de 8 heures à 9 h. 1/2 du soir.

Tous ces cours ont lieu à l'immeuble Pierre Catteau.

**Grand Théâtre-Hippodrome.** — A 8 heures Les Brigands, opéra-bouffe d'Offenbach.

## Pour les Grévistes de Saint-Amand

### GRANDE RÉUNION PUBLIQUE
### A ROUBAIX

Samedi, 4 mars, à huit heures du soir, Théâtre Couvreur, aura lieu une grande conférence publique au bénéfice des grévistes de Saint-Amand.

Présidence du citoyen Henri Carrette, maire de Roubaix.

Ordre du jour: La grève de St-Amand et les Syndicats ouvriers; le coup d'État.

Les orateurs qui prendront la parole à cette réunion sont les citoyens SIAUVE-EVAUSY, rédacteur en chef du *Réveil du Nord*; Gustave DEVERNAY, conseiller général, Henri GHESQUIÈRE, adjoint au maire de Lille, conseiller général du Nord.

Il sera perçu dix centimes d'entrée au bénéfice de la caisse de la grève.

**Le ventre de Roubaix.** — Pendant le mois de février, il a été abattu 3014 animaux à l'Abattoir de Roubaix, dont: bœufs, taureaux, vaches, 676; veaux 311; moutons 1065, porcs 820; chevaux 131; âne 1; chèvre 1.

Sur cette énorme quantité, on a saisi: en totalité, un bœuf et une vache atteints de tuberculose; en partie 3 vaches et 1 taureau, pour le même motif, valeur mille francs.

Un porc, d'une valeur de 90 fr., atteint du rouget, a également été saisi.

**Saisie de poisson.** — Le service d'inspection des denrées alimentaires, a fait opérer la saisie, hier matin, au Minck, de 100 kilos de poissons reconnus impropres à la consommation.

**[illegible] dons.** — La police a dressé [illegible] contraventions pour défaut de balayage.

**Un pèlerinage électoral.** — On connait [illegible] les intentions de M. Motte au sujet de ses émoluments de député qu'il avait, en période électorale, promis de distribuer aux électeurs.

M. Motte a constaté ce matin, à la lecture de la *Croix*, que Jehan des V. est possédé de l'amour des voyages.

Il a résolu de mettre ses appointements d'honorable à la disposition du doux gâteux [illegible] des V. et de l'envoyer avec quelques bons frères à barbette au XIIIe pèlerinage à Jérusalem.

Ce voyage en terre... sainte ne sera pas dépourvu d'agréments, et M. Motte ne peut qu'être félicité de son heureuse inspiration.

**Avis aux épiciers et restaurateurs.** — On trouve à la Vie à Bon Marché, maison Smeets, 59, rue de Lannoy, des produits de charcuterie de premier choix, des prix sans précédents.

Conditions particulières pour les épiciers, restaurateurs et logements d'ouvriers.

**Ordonnance de non-lieu.** — On se rappelle d'un vol de 8000 francs de tissus, accompli, il y a 2 mois, chez Dubar, fabricant, rue Chapelle-Carrette. Nous avons parlé des arrestations qui avaient été faites, à cette occasion, entr'autres celle du nommé Amand Donnez, demeurant rue Perrot.

Pendant deux mois, cet inculpé n'a été interrogé que deux fois. Hier, M. Delalé, juge d'instruction a signé en sa faveur une ordonnance de non-lieu. Il a été mis en liberté immédiatement, son innocence ayant été établie.

**Fraude.** — Les préposés de douanes Warocquier Henri, Bernard Michel, de la brigade de Tourcoing, ont arrêté mardi soir, vers sept heures, au hameau du Touquet, les nommés Charles Paux, 15 ans, et les frères Achille et Charles Théryn, 14 et 12 ans, tous trois bacheurs qui étaient détenteurs de 17 kilogrammes d'allumettes d'une valeur de 80 fr.

Le 9 Mars, ouverture de **La Nouvelle Maison**, 29, rue Nain. Pour détails voir aux annonces.

**Bataille de dames.** — Marie Fourneau, femme Demeulebroucke, âgée de 55 ans, demeurant rue Ste Elisabeth, 31, s'est battue, ou plutôt a été battue par une de ses voisines connue sous le nom de Marie Vingt Francs.

Mme Fourneau a été blessée assez grièvement à la face et au fondement.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Deregnaucourt, la blessée a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

Plainte a été déposée au commissariat du 3e arrondissement.

**Tournées Ch. Baret.** — La prochaine représentation donnée par les tournées Ch. Baret se composera du: *Gendre de M. Poirier* avec le concours de M. de Féraudy de la Comédie-Française et de Mlle Dauphin, l'une des plus brillantes pensionnaires du Gymnase et un ensemble d'interprètes excellents suivant l'habitude.

Le gendre de M. Poirier est à coup sûr une œuvre devenue classique, puisqu'un demi-siècle n'a rien diminué de son action et de son succès sur des publics bien différents et nous nous réjouissons de la voir représenter d'excellente façon et avec les vraies traditions de la Comédie Française.

La représentation commencera par « La Grammaire » un joyeux acte de Labiche.

**Les rentes des travailleurs.** — Un accident est survenu le 28 février à 10 heures du matin, chez M. Cavrois Mahieu, filateur, rue du Général Chanzy, au nommé Meyer Henri, 63 ans, demeurant rue de l'Avocat, 16.

En tirant un levier, celui-ci est tombé sur le médius droit de cet ouvrier.

La blessure est un arrachement de la moitié inférieure de l'ongle du médius droit.

La guérison exigera quinze jours de repos, d'après le docteur Lepers.

Un accident, survenu le 28 février, à 4 heures du matin à la société anonyme de peignage, rue du Collège, 112, a blessé le nommé Edouard Vanzemberghe, 49 ans, dégorgeur, rue de Tourcoing, cour Saint-Pierre, 1.

En voulant retirer de la laine à une poulie de carde, cet ouvrier a eu la main droite prise entre la poulie et la courroie.

La blessure consiste en plaies contuses du pouce et du creux de la main droite; la guérison exigera 12 jours de repos d'après le docteur Druesne.

— Le 27 février, à 8 heures du matin, un accident est survenu à la Société anonyme de peignage, rue du Collège, 112, au nommé Outerleys Benoit, 61 ans, domestique, rue de l'Ommelet, 151.

Cet ouvrier a reçu un coup de pied de cheval à la main gauche.

La blessure consiste en plaies contuses des doigts médius, annulaire et auriculaire de la main gauche.

La guérison exigera 15 jours de repos d'après le docteur Butruille.


## LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

**ADOPTÉ PAR L'ARMÉE**

En vente, gros et détail: **68, rue de l'Epeule**, et **206, rue des Arts, Roubaix.**

n. o.


## ETAT CIVIL DE ROUBAIX

*du 1er Mars 1899*

NAISSANCES. — Flore Watteeuw, rue de la Guinguette, 97. — Joseph Lecocq, rue de Mons, 88. — Alice Vanheule, rue Cadeau, 57. — Henri Blanchard, rue de Leuze, cour Vandendorpe, 3. — Alphonsine Baetens, rue Solférino, cour Vanherzelle, 5. — Emmanuel Vienne, rue du Fontenoy, 66. — Donat Quint, rue de Maubeuge. F. Loridant, 30. — Gaston Delobelle, rue Turgot, cour Saint-Joseph, 7. — Adèle Moreels, rue de Lille, cour Fauvarque, 3. — Suzanne Decock, rue des Arts, 143. — Suzanne Devriese, rue de la Redoute, 74. — Léon Groven, rue de la Guinguette, cour Tiberghien, 7. — Fernande Lammelin, rue Saint-Louis, 17. — Marcelle Bossut, Place Faidherbe. — Léa Rys, boul. de Cambrai. — Jeanne Rasseneur, boul. de Cambrai. — Berthe Lecœuvre, boul. de Cambrai. — Julien Clément, rue d'Alger, 46.

DÉCÈS. — Victor Loncke, 46 ans, rue de l'Industrie, 203. — Jacques Wullems, 70 ans, rue Decrème, 33. — Léo Picavet, 52 ans, rue Blanchemaille. — Pauline Vienne, 26 ans, rue de l'Hospice. — Carlos Broux, 62 ans, rue d'Anzin, cour Gérard, 6. — Mort-né, 1.

## WATTRELOS

**Arrestation d'un expulsé.** — Emile-Adhémar Ghilneux, âgé de 27 ans, sans profession ni domicile, né à Mouscron (Belgique), a été arrêté mardi matin, à 10 heures, à Lys-lez-Lannoy, par la gendarmerie de Wattrelos, sous la triple inculpation de vagabondage, mendicité et infraction à un arrêté d'expulsion.

Il a été écroué à la prison de la gendarmerie.

**Funérailles civiles.** — Hier ont eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé, les funérailles civiles du jeune Gaston Fremeaux. Bien que ce fut en pleine semaine, de nombreuses personnes suivaient le cercueil. Sur le parcours de la maison mortuaire au cimetière, les personnes se découvraient respectueusement.

Il n'en était pas ainsi les premières fois qu'on fait des enterrements civils à Wattrelos.

C'est cet après-midi, à trois heures, qu'auront lieu les funérailles civiles de la citoyenne Elisa Arents, décédée à l'âge de 29 ans.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 188.

## CROIX

**Les sapeurs-pompiers.** — Les hommes de la compagnie des sapeurs-pompiers viennent de terminer leur engagement quinquennal.

Nous croyons savoir que l'administration se préoccupe de la réorganisation de ce corps.

**Arrêté d'expulsion.** — Un arrêté ministériel en date du 22 février 1899 a prononcé l'expulsion du territoire français du nommé Deconinck Alphonse-François, né à Ypres (Belgique), journalier, demeurant rue de Wasquehal, 1.

Sa femme, bien que vivant séparément de lui, est l'objet de la même mesure; elle se nomme Deprez Ide-Colette, née à Lendelede (Belgique).

Les deux époux ont 24 heures à partir de la notification, qui a eu lieu hier, pour se conformer à l'arrêté qui les atteint, peut-être se rapprocheront-ils dans leur pays d'origine!

On nous écrit:

Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Egalité*,

Un monsieur qui signe: *un anticollectiviste* dans l'*Echo du Nord* a l'air de s'indigner de ce que certains employés municipaux ne soient pas du pays.

Que ne fait-il connaître le lieu de naissance de certaines personnes qui occupent ou ont occupé des postes dans les communes?

Ainsi sans aller bien loin, il suffira de citer le secrétaire du bureau de bienfaisance qui est de la Normandie; son prédécesseur est roubaisien, un membre du bureau de bienfaisance est de Seclin, un autre est de la Touraine, un de leurs collègues qui a démissionné est de Bondues, etc... Si l'on voulait pousser plus loin on trouverait peut-être d'autres étrangers à la commune.

Ça prouve qu'il ne faut jamais parler de corde dans la maison d'un pendu.

Et pour finir je vous adresse, monsieur le rédacteur le salut fraternel d'

*Un collectiviste natif de Croix.*

# TOURCOING

## CONSEIL MUNICIPAL

Le chauffage de l'hôtel-de-ville. — M. Muller présente un rapport tendant à autoriser l'administration à s'entendre avec la maison Gaillet de Lille pour établir un projet définitif de chauffage à l'hôtel-de-ville.

M. Flament demande si la maison Gaillet a déjà fait des installations de ce genre.

M. le maire répond affirmativement.

M. Flament propose de nommer une commission municipale pour aller examiner sur place ces installations.

M. le maire dit que ce serait malséant d'aller contrôler les assertions des architectes qui ont donné leur avis.

M. Muller dit que toute bonne stipulation à introduire dans le contrat vaudra mieux qu'un examen comme le demande M. Flament.

M. Cordier déclare qu'il ne votera pas le rapport. Le conseil est là pour décider et non pour enregistrer.

M. Charles Loridan demande si, pour installer le chauffage, il ne faudra pas démolir les travaux actuels.

M. Sénelar dit qu'on ne peut pas finir l'hôtel de ville avant d'avoir installé le chauffage.

M. Flament demande quand même la nomination d'une commission, ce à quoi M. le maire répond que ce vœu équivaudrait à la remise du chauffage aux calendes grecques.

Les conclusions du rapport sont mises aux voix, il y a neuf voix pour et neuf contre plus deux abstentions.

La voix du président étant prépondérante, M. le maire déclare qu'en conséquence les conclusions du rapport sont adoptées.

**Société de gymnastique l'Union tourquennoise.** — Cette société demande une subvention de 2100 fr. pour participer au concours de Dijon les 21 et 22 mai 1899.

M. Farvacque lit un rapport des commissions réunies des finances et militaire, qui a l'unanimité des membres ont décidé d'accepter cette demande. Adopté.

### VŒUX DIVERS

**Les ouvriers étrangers.** — M. Flament demande que l'administration municipale, transmette aux autorités compétentes un vœu tendant à l'établissement d'une taxe de 0,50 par jour sur les ouviers étrangers qui viennent travailler en France sans y résider.

M. Dron dépose un vœu demandant de poser de tuyaux de conduite pour l'eau et le gaz, dans les rues particulières.

Renvoyé à la commission de la voirie.

M. Maurice Cordier, demande à l'administration municipale, si la question de l'électricité viendra encore à l'ordre du jour.

M. le Maire répond que cette question viendra bientôt.

M. Dumortier demande que la voiture qui fait le service de Tourcoing à Neuville-en-Ferrain suive l'itinéraire suivant, aussitôt que la ligne des tramways de Tourcoing au Pont-de-Neuville fonctionnera.

Rue de la Lutte, rue de Roncq, les Orions, le petit Menin et le chemin du Dronkaert, jusqu'à la place de Neuville.

Renvoyé à la commission de la voirie.

Les conseillers du Blanc-Seau, MM. Farvacque, Cocheteux et Lefebvre déposent un vœu tendant à agrandir le cimetière du Blanc-Seau qui pourrait desservir le quartier populeux du Haliot.

Renvoyé à la commission des finances et de la voirie.

La séance est levée à minuit dix; le conseil continue à huis clos pendant quelques minutes pour l'affaire Vansteenkiste et décide d'après les conclusions du rapport, d'ester en justice.

**Affaire de mœurs.** — M. Speneux, commissaire du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur une affaire de mœurs qui s'est déroulée au Pont-de-Neuville.

L'inculpé Félix Vyncke, âgé de 50 ans, était domestique de ferme depuis 7 à 8 mois chez M. Catteau, fermier rue de Gand. Quelques jeunes filles de 7 à 8 ans, se plaignirent à leurs parents d'avoir été victimes d'attouchements.

Une plainte fut déposée par ces derniers, mais l'accusé ayant eu vent de l'affaire réussit à s'enfuir avant l'arrivée de la police.

Il a probablement passé la frontière.

Il est aussi poursuivi pour infraction à un arrêté d'expulsion.

**La grève de chez Fouan-Leman.** — Rien n'est changé dans la situation; les trente ouvriers grévistes sont décidés à ne reprendre le travail qu'après avoir obtenu une entière satisfaction.

**Communication.** — Les membres actifs de l'Harmonie de la Croix-Rouge sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 4 mars 1899, à 8 h. 1/2 précises au siège de la société.

Ordre du jour. — Situation à jour. Compte rendu des finances. — Renouvellement de la commission.

La commission de la dite société a l'honneur de porter à la connaissance de ses membres protecteurs et honoraires absents à la réunion du 26 février dernier, qu'il a été procédé à cette séance à la nomination d'une commission civile. Ont été nommés provisoirement: M. L. Ghesquières, président, M. E. Dussart, vice-président; M. A. Desmet, secrétaire; M. A. Scalbert, doyen: MM. A. Godron, L. Bourgois et Ravestyn, membres.

**Arrestation d'un mendiant.** — M. Louis Carette, âgé de 57 ans, trieur, demeurant à Tourcoing, a été arrêté mardi soir, dans la rue St-Jacques, par un agent de police, pour mendicité.

**Danse de tuyaux.** — Hier matin, vers 11 heures 1/2 un tuyau des eaux potables a crevé dans la rue Nationale en face l'Hôpital-Civil. Il n'y a pas eu d'inondation de caves, seuls les tramways ont dû faire pendant toute la journée, le transbordement des voyageurs.

**Cours d'instruction militaire.** — Ce sera définitivement dimanche prochain, 5 mars, que commenceront les exercices du cours d'instruction militaire organisé par la société municipale de gymnastique, dans son local, rue Verte 71, pour les jeunes conscrits des 1898-99, et ceux qui se préparent à entrer dans l'armée.

Nous rappelons aux intéressés qu'ils peuvent se faire inscrire tous les dimanches de 8 à 10 heures du matin, jusqu'au dimanche 26 mars: passé ce délai, les listes seront closes.

**L'accident de la rue de Turenne.** — Isidore Lannoy, la victime de l'accident de la rue de Turenne, a repris connaissance hier matin.

M. le docteur Catteau espère qu'il sera tout à fait rétabli dans quelques mois.

## ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

*du 1er Mars 1899*

NAISSANCES. — Gaston Desmulmont, rue de la Blanche-Porte. — Jules Vanneroupte, rue de la Croix-Rouge. — Marie [illegible], rue Houmard. — Céline Detoulaix, rue du Fouan. — Jeanne Bacquet, rue du Haliot.

DÉCÈS. — Désiré Castelain, [illegible]. — Jeanne Castel, 4 ans, [illegible]. — Maria Pont, 4 mois, rue du Blanc-Seau. — Madeleine Simays, 9 mois, rue des Trois-pierres. — René Legrand, 7 ans, [illegible]. — Auguste P[illegible], 57 ans, Hôpital-civil.

# LILLE

## PARTI OUVRIER, SECTION LILLOISE

**Comité central.** — Jeudi, 2 mars, assemblée générale à 8 heures 1/2 du soir. Ordre du jour très important. Présence indispensable.

Les 64 candidats à la Commission administrative sont priés d'assister à cette assemblée. Extrême urgence.

## FÊTE DE LA MI-CARÊME

L'*Union des Travailleurs* organise un grand cortège pour la Fête de la Mi-Carême, le Dimanche 12 mars.

Les camarades voulant faire partie du cortège sont priés de se faire inscrire soit à l'« Union de Lille », soit à la « Maison du Peuple », ou dans les comités de quartier.

Le coût de l'inscription, donnant droit au costume officiel est de 1 fr. 50 pour les hommes et de 2 fr. pour les dames.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 7 mars.

On demande des coureurs.

Le dimanche 12 mars, à 8 heures du soir, aura lieu un grand bal à la salle de l'Union de Lille, rue d'Arras, 147, et à la Maison du Peuple, rue de Béthune, 21.

**Fêtes du Vieux-Lille.** — La société des Fêtes du Vieux-Lille se réunira à l'Ecole des Beaux-Arts, le dimanche 5 mars, à 10 h. 1/2 du matin.

Les adhésions des sociétés musicales pour le festival international du 25 juin prochain sont reçues jusqu'au 31 mai au siège de la société, 3, rue de la Deule.

20 primes, médailles de vermeil, d'argent et de bronze.

**Société d'Horticulture du Nord.** — La prochaine assemblée générale aura lieu le 3e dimanche de mars, c'est à dire le 19 mars 1899, à quatre heures du soir.

Il y aura une conférence par M. le professeur Poiret d'Arras, sur: Les exigences des plantes sous le rapport des engrais.

Comme toujours l'Assemblée se terminera par le tirage d'une Tombola dont le fournisseur sera M. Artésien, horticulteur, à Canteleu, Lille.

**Rowing-Club de Lille.** — Dans sa dernière assemblée générale, le Rowing-Club de Lille a constitué comme suit son comité pour l'année 1899:

Président: M. Louis François; Vice-président: M. H. Six; secrétaire-trésorier: M. G. Gambier; chef de matériel, M. E. Flament; chef d'entraînement: M. A. Darche; Membres du comité: MM. Lalieu, Pollio, Quiquempois, Vandenbeusch, Leuillieux, Paul Brignet: délégué à la Fédération du Nord: M. Six.

La même assemblée a décidé la formation d'une section vélocipédique à qui seraient réservées des excursions, des courses au clocher, des rallye-paper, etc.

Elle a décidé en même temps la création des membres-balladeurs qui paieraient une cotisation sensiblement moins élevée que les membres actifs ordinaires.

Enfin le 1er handicap de la saison a été fixé au dimanche 19 mars prochain.

Adresser toutes les communications relatives au secrétariat à M. Henri Six, vice-président, rue Grande-Chaussée, à Lille, et celles concernant la trésorerie, à M. Georges Gambier, 108 bis, rue de Paris.

**Conférence-Concert.** — L'Association fraternelle des Anciens Militaires ayant fait campagne organise, avec le concours du Club Mandoliniste « Les Médiators », une fête mutualiste qui aura lieu le Dimanche 5 mars.

Au cours de cette fête, M. le docteur Debierre, adjoint au maire, professeur à la Faculté de Médecine de Lille, fera une conférence sur « La Mutualité, ses bienfaits et ses avantages au point de vue économique et social. »

Cette conférence sera donnée dans la salle des fêtes de l'ancien Hôtel des Orphéonistes, 20, rue de l'Orphéon, à Lille.

Les personnes qui désireraient y assister trouveront des lettres d'invitation au siège de la Société, 17, rue Jacquemars-Giélée.

**Ecole subdivisionnaire d'instruction de Lille.** — Dimanche prochain, 5 mars, conférence pour MM. les officiers de la réserve et de l'armée territoriale faisant partie de l'école d'instruction.

Cette conférence aura lieu à 9 heures précises du matin, au Cercle militaire, et portera sur « Les différentes méthodes d'appréciation des distances ».

**Vol.** — Arthur Decottignies, journalier, demeurant 28, allée de la Vieille-Aventure, demandait mardi à une voisine qui gardait la clef de la chambre de M. Frémaux, marchand de charbon, habitant la même maison, de vouloir bien la lui confier.

Muni de la clef, Decottignies entre dans la chambre, fracture la commode et s'empare d'une montre en or, d'une autre en argent et d'une chaîne en nickel.

Arrêté peu de temps après, le voleur a été déféré au parquet.

Il était porteur de deux reconnaissances du mont-de-piété, dont l'une de 30 fr. pour l'une des montres volées et l'autre pour deux parapluies probablement volés aussi.

**Bureau de bienfaisance.** — La commission administrative et le personnel du bureau de bienfaisance de Lille se sont réunis pour remettre à M. Sebert les palmes d'officier d'académie que le gouvernement vient de lui accorder.

M. Titren, vice-président, a prononcé un discours dans lequel, s'adressant au nouvel officier d'académie, il lui rappelle le zèle, le dévouement et le désintéressement qu'il apporte dans ses délicates fonctions. Il termine ainsi:

« Nos malheureux assistés de Fives et de Saint-Maurice pour lesquels vous vous dépensez si généreusement ont depuis longtemps apprécié vos grandes qualités de cœur. On peut dire de vous que vous êtes non seulement un bon administrateur, mais encore un administrateur bon. »

M. Deswal, secrétaire, après avoir présenté à M. Sebert les félicitations de tout le personnel, remercie la commission des nombreuses marques de sollicitude qu'elle ne cesse de donner à ses employés.

En termes très émus M. Sebert a remercié ses aimables collègues et le personnel, et les a assuré de tout son dévouement.

**Inauguration de la Maison du Peuple de Bruxelles.** — La chorale l'*Union de Lille* se rendra le 2 avril à l'inauguration de la Maison du Peuple de Bruxelles.

Les camarades qui voudront prendre part au voyage, peuvent se faire inscrire au cabaretier de la coopérative, jusqu'au 19 mars, moyennant une somme de [illegible].

**Le noyé du pont de Canteleu.** — L'identité du noyé retiré dimanche du canal de la Haute-Deûle, a été établie avant-hier. C'est un nommé Hippolyte Allion, âgé de 30 ans, licencié ès-sciences physiques, en congé, qui habitait 13, rue de Paris. Il était sourd et presque complètement aveugle. Le malheureux est originaire de Pleslon-le-Grand (Ille-et-Vilaine).

Ouvertures et fermetures des cimetières. — Les cimetières sont ouverts au public, savoir:

Du 1er mars au 30 septembre, à 6 heures du matin;

Du 1er octobre au 28 février, à 7 heures du matin.

Ils sont fermés aux heures suivantes:

En mars, à 6 heures du soir;

En avril, à 6 heures 1/2 du soir.

La fermeture des grilles sera annoncée par deux sonneries de cloche à quinze minutes d'intervalle. A la première sonnerie, l'entrée sera interdite, et les personnes se trouvant dans l'intérieur du cimetière devront se diriger vers les portes de sortie, lesquelles seront fermées sitôt la seconde sonnerie.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

*Audience du 1er Mars 1899*

Président: M. DASSONVILLE.

**L'affaire Tournadre.** — On sait que Marius Tournadre avait intenté un procès en dommages-intérêts, pour diffamation, aux journaux de Lille, en exceptant, cependant, les feuilles cléricales la *Croix* et la *Dépêche*.

Ce trop fameux fumiste s'est trouvé offensé de la relation que nous avons faite de son arrestation et de sa condamnation à quatre mois de prison pour outrage public à la pudeur.

L'affaire, qui avait été appelée le 28 décembre dernier avait été remise au 1er mars.

Marius Tournadre, ne voulant pas pousser plus loin sa fumisterie, ne s'est pas présenté à l'audience de ce jour.

Le tribunal a rendu sur-le-champ son jugement. Il a déclaré la plainte de Tournadre mal fondée et a acquitté purement et simplement les gérants des journaux poursuivis, le *Réveil*, l'*Egalité*, le *Progrès du Nord*, l'*Echo*, et le *Journal de Roubaix*.

Tournadre a été condamné aux dépens.

# LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

**MARQUETTE.** — **Parti ouvrier.** — Les membres du comité sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 5 mars, à 6 heures du soir, au siège habituel. Ordre du jour: 1. Renouvellement de la commission. — 2. Décision à prendre pour la conférence au bénéfice des faïenciers grévistes. — 3. Question financière. — 4. Rapport du délégué.

**HELLEMMES.** — **Parti ouvrier.** — La commission d'organisation du Concert est convoquée pour le Mercredi 1er Mars, à 7 h. 1/2.

— La commission administrative se réunira mercredi 1er Mars, à 8 heures du soir, Maison du Peuple.

Ordre du jour: Lecture des procès-verbaux. Question des grèves de St-Amand.

**BAUVIN-PROVIN.** — **Souscription.** — Une souscription sera faite à la quinzaine prochaine en faveur des citoyens Evrard Henri père et fils, dit Gatia, demeurant au hameau des corons de Bauvin, malades depuis longtemps avec son fils.

Nous espérons que tous les camarades qui connaissaient ce brave père de famille ne refuseront pas leur obole.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**DORIGNIES.** — **Lettre ouverte aux calomniateurs.** — Je veux parler de la caisse de secours des mines de l'Escarpelle au sujet de laquelle certains personnages vont chanter des calomnies à qui veut les entendre et cela sans doute pour nuire à notre syndicat.

Ils prétendent:

1° Que j'avais une remise de cinq pour cent sur les médicaments fournis au compte de la caisse de secours. Je donne à cette allégation le démenti le plus formel.

2e Que je ne donnais lecture des dépenses faites pour frais de déplacements au trésorier; — ceci est archi faux.

En ma qualité de secrétaire, j'avais le devoir de porter au livre tout ce qui était voté par le conseil: En conséquence, je n'avais rien à cacher à personne.

3° Qu'un déficit de 700 francs avait été trouvé dans la caisse:

J'en donne encore le démenti le plus formel. Si les faits avancés sont exacts regardez les statuts de la caisse de secours vous trouverez à l'article 10 le conseil est responsable de ses actes, et alors poursuivez-moi devant les tribunaux

Je parie qu'ils ne le feront pas ces farceurs. Mais je tiens à leur faire remarquer que je suis entré à la caisse de secours les mains blanches et que j'en suis sorti la tête haute.

Parmi mes calomniateurs il y en a peut-être qui ne peuvent pas tous en dire autant. A bon entendeur salut.

LESNE Amédée,

Ancien secrétaire de la caisse de secours, membre du conseil du syndicat des mineurs à Dorignies, depuis 1889.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

**BAILLEUL.** — **Fraude.** — Un fraudeur, adroit cependant, Paqui de Meteren a été arrêté mardi après-midi, avec 10 kilog. de café belge, par deux douaniers, cachés dans un bas fonds et derrière une haie épaisse de la grande pâture de Gantois.

**Mort.** — Mercredi matin on a trouvé noyée dans un fossé ayant 60 centimètres de profondeur d'eau, la femme Thooris, cultivatrice au bas de la rue des Foulons. Il résulte de certaines constatations que cette personne est tombée dans ce fossé vers 11 heures du soir en voulant rentrer chez elle, dans un état d'ébriété assez avancé.

# PAS-DE-CALAIS

## BÉTHUNE

**ANNEZIN-LEZ-BÉTHUNE.** — **Un nouvel exploit des curés.** — Camarades, voilà déjà longtemps que j'ai fait appel à votre raison pour vous détourner des croyances et des mensonges des ensoutanés. Un de vos frères de travail, Le père Langlois vient de mourir épuisé des fatigues de la mine à 57 ans. On avait demandé le concours du curé pour l'enterrer et la famille vient de se voir refuser cette comédie, faute d'argent. Il a fallu que la famille du défunt souscrive la somme de 7 francs et payé d'avance pour qu'on consente à aller chercher le corps à domicile. Voilà, citoyens, la morale du curé d'Annezin.

Citoyens, devant de pareils marchandages quittez la barraque de ces saltimbanques, pour venir avec nous. Nous formerons une belle société de libres-penseurs, et nous fêterons d'un bon repas le jour du vendredi-saint avec l'argent que vous donnez au curé par année. Au moins, nous nous en sentirons un peu plus, et le banquet tiendra plus au corps que les oraisons.

Citoyens d'Annezin, de Fouquereuil, de Vendin, de Choques et d'Inches, je vous invite à vous faire inscrire sous la bannière de la libre-pensée des environs de Béthune, chez le citoyen Auguste Lanier.

**OIGNIES.** — **Enterrement civil.** — Jeudi 2 mars 1899, à trois heures et demie de l'après-midi, auront lieu les funérailles civiles du citoyen Léon Monier, décédé à l'âge de 33 ans.

Le citoyen Léon Monier était membre de la libre-pensée et n'a jamais cessé de faire partie du syndicat depuis sa fondation.

La section syndicale d'Oignies adresse à sa famille ses sincères compliments de condoléances.

## LENS

**AUCHEL.** — **Parti ouvrier.** — Section d'Auchel, réunion de tous les adhérents, le jeudi 2 mars, à 7 h. 1/2 du soir, salle Combien.

Ordre du jour: Souscription en faveur des faienciers de St-Amand.

Cercles d'études sociales. — Inscription de nouveaux membres.

**BILLY-MONTIGNY.** — **Ne pas confondre.** — Le citoyen Beaudry Victor informe le public que ce n'est pas sa femme qui s'est vu dresser procès-verbal pour fermeture tardive d'estaminet.

## CARVIN

**CARVIN.** — **Accident de mine.** — Mardi matin l'ouvrier mineur Louis Collart, âgé de 28 ans, demeurant à Carvin, était occupé à l'abattage du charbon dans la grande veine au fond de la fosse N° 3, lorsqu'une pierre s'étant détachée de la voûte lui écrasa le doigt majeur de la main droite.

**Cheval emballé.** — Une voiture attelée d'un cheval était arrêtée mardi près du passage à niveau de la halte de Carvin-Epinoy, lorsque tout à coup, par suite du passage d'un train, le cheval prit peur et faisant le mi-tour, rentra en ville à une allure désordonnée.

Grâce au sang froid de M. Merlier-Schopman, et de MM. Chopin et Janet employés des contributions indirectes qui se sont jetés à la tête du cheval, de graves accidents ont pu être évités.

M. Merlier déjà titulaire d'une mention honorable pour le même fait mérite particulièrement de vives félicitations.

**HÉNIN-LIÉTARD.** — **Une grave affaire.** — Un certain bruit circule à Hénin-Liétard et aux environs, sur des faits scandaleux qui se seraient produits à Billy-Montigny ces jours derniers et qui auraient un grand rapport avec l'affaire de l'école Notre-Dame de la Treille, à Lille.

Il paraîtrait qu'un employé de la Compagnie de Courrières, marié depuis peu de temps et habitant Hénin-Liétard, se serait livré à des actes obscènes sur de jeunes enfants.

On nous dit que la Compagnie aurait commencé une enquête, mais la population, qui est très consternée, aimerait mieux la voir faire par la justice que par la Compagnie, car on craint que l'on n'étouffe l'affaire. Nous pouvons toutefois affirmer que le Parquet en est informé.

Nous allons nous livrer à une enquête personnelle sérieuse, et nous ne cesserons de dévoiler dans notre journal, les renseignements que nous pourrons obtenir, car il ne doit pas y avoir deux poids et deux mesures, lorsqu'il s'agit de telles atrocités.

Nous espérons que le journal de la localité nous assistera dans notre enquête, afin de garder la sécurité de nos enfants auprès de ces satyres.

**Bal de bienfaisance.** — Grâce au dévouement des organisateurs du bal de bienfaisance du 26 février, au profit de la veuve Damiens, cette famille qui se compose de 5 enfants, est momentanément à l'abri du besoin.

Toutes nos félicitations aux généreux donateurs, ainsi qu'aux organisateurs et à leur sympathique président, Achille Rompteau.

**Un pendu.** — Mardi vers 9 heures du matin, le nommé François Damiens âgé de 65 ans, demeurant rue des Vaches, a été trouvé par son fils, pendu dans son grenier. Quand celui-ci arriva pour couper la corde, il était trop tard, la mort avait accompli son œuvre.

On ignore les causes de cette détermination car peu de temps avant, il était paisiblement occupé à porter des pommes de terre.

**Triste aventure.** — La jeune fille qui a été retrouvée noyée dans la Deûle, la semaine dernière, aux environs de Douai, et qui a été enterrée samedi, appartient à une famille d'Hénin-Liétard.

Elle se nomme Chevalier Marguerite, âgée de 19 ans, fille de Auguste Chevalier et de Mazure Maria. C'est sur l'indication des effets de cette malheureuse que son ancien patron ou elle était servante, a pu la reconnaître.

On comprend la désolation des parents en apprenant cette triste nouvelle.

**HÉNIN-LIÉTARD.** — **Conférences.** — Le dimanche 5 mars 1899 à 7 heures du soir, grande conférence anti-cléricale avec le concours assuré de la citoyenne Paule MINCK, rédacteur à l'*Aurore* et Georges DEVRAIGNE professeur d'agriculture.

Ordre du jour: le Péril clérical.

Les citoyennes sont spécialement invitées.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

**ROUVROY-NOUMÉA.** — **Pour les Faienciers en grève.** — **Aux Mineurs**,

Citoyens et frères de travail,

Depuis huit jours que nos frères les faienciers de Saint-Amand sont en grève pour défendre les libertés syndicales vous comprendrez dans quel but on a fait sept victimes. Le but est d'atteindre tous les syndicats en général.

Donc, citoyens il est de notre devoir à tous de les soutenir jusqu'à complète satisfaction.

Citoyens une liste de souscription est déposée chez le citoyen Morel à Nouméa, nous espérons au nom de l'humanité et de la fraternité que vous apporterez tous votre modeste obole à mes frères de Saint-Amand: — non seulement vous donnerez un bel exemple de solidarité.

Mais vous prouverez que vous n'avez pas oubliez vos huit cent frères de travail que l'on a mis sur le pavé après la grève de 1893.

Et vous les huit cents victimes qui travaillez maintenant, n'oubliez pas les secours que l'on vous a fait parvenir avec le concours de tous les camarades de France.

**ROUVROY-NOUMÉA.** — **Une lettre.** — A M. B..., cabaretier, à Nouméa.

Monsieur B...,

Nous sommes très heureux d'apprendre que vous avez une très grande intelligence mais nous regrettons que vous ne l'appliquiez qu'à satisfaire votre ambition.

Nous vous demandons, pour aujourd'hui, à qui vous avez pu recueillir des renseignements aussi parfaits que ceux que vous criez à qui veut l'entendre sur la coopérative *La Concorde*? Il paraît que cette coopérative va crouler? C'est vous qui le dites. Eh bien, monsieur B..., si vous croyez que c'est avec ces petits arguments — que vous envoyez dans la figure de tous les consommateurs qui vont chez vous et même à votre brasseur que vous arriverez à faire crouler la coopérative, détrompez-vous, cher monsieur B..., car, nous coopérateurs, nous sommes là pour vous prouver le contraire.

La société coopérative La Concorde, prospère de jour en jour. C'est que nous étions sept au début, et que nous sommes aujourd'hui trente-cinq citoyens qui n'iront pas vous chercher pour empêcher la coopérative de crouler.

Elle résistera malgré vos petites méchancetés.

Tenez-vous bien pour averti.


## CHARMANTE REINE

La gente Wilhelmine
D'Orange et de Nassau
N'a si charmante mine
Que grâce au pur *Congo*.

*Gaston Décosse, au savonnier Victor Vaissier.*

**SI VOUS VOULEZ** Manger avec appétit. Réconforter votre sang. Combattre l'Anémie avec succès. Boire une Consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **Vin de BANYULS-TRILLES**, *quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins* aux hommes, dames et enfants.

**Dans tous les Cafés et les bons Estaminets.**

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

## MM. LES LIMONADIERS & CABARETIERS

sont prévenus, qu'en servant à leurs clients des **IMITATIONS** pour du **BANYULS-TRILLES**, ils s'exposent à des pénalités qui peuvent leur coûter **de 3 à 500 francs.**

Aussi, ne saurions-nous assez les engager à demander à leurs fournisseurs du **VRAI BANYULS-TRILLES**, d'exiger l'étiquette sur la bouteille.

S'ils ne trouvent pas assez de bénéfices à réaliser sur cet **Apéritif incomparable**, il est préférable pour eux d'en refuser la vente plutôt que de tromper le client.

TRILLES et fils.

## DEPURATIF DU Dr JACKSON

VICES DU SANG, DARTRES, ULCÈRES, PLAIES, ECZÉMAS, RHUMATISMES.

Ce remède ne fatigue pas l'estomac, agit rapidement, se prend sans dégoût et guérit pour toujours comme l'attestent les personnes qui l'ont employé.

Prix du flacon 5 fr.

### LA POMMADE JACKSON

guérit les **Boutons, Dartres, Plaies, ulcères, Varices, Eczémas** qui ont résisté à toutes les autres Pommades.

Prix: **2 fr. 50**

Ne rien accepter en remplacement, car cette drogue ne peut produire les mêmes résultats.

On peut s'en procurer partout, mais les principaux dépôts sont:

A Roubaix, pharmacie Couvreur, [illegible]. — A Lille, pharmacie Dauchy, r. des Ponts de Comines. A Tourcoing, [illegible]. A Douai, pharmacie [illegible]. A Cambrai, [illegible]. A Valenciennes, pharmacie [illegible]. A Denain, [illegible]. A Armentières, [illegible]. A Arras, pharmacie [illegible]. A Lens, [illegible]. A Hénin-Liétard, [illegible]. A Calais, [illegible].

## LE SOCIALISME AU JOUR LE JOUR

Propriétés et Profits capitalistes
Autour d'une Grève
Leurs Remèdes
La Solution
Varia

PAR

**JULES GUESDE**

UN FORT VOLUME IN-18 (450 PAGES)

*Pour les Groupes et les Membres du Parti*

**2 fr. 50** au lieu de **3 fr. 50**

*Adresser les Demandes au SOCIALISTE*

**5, rue Rodier, PARIS**


## BOURSE DE LILLE

du 1er mars

| VALEURS | Cours du jour | On offre | On demande |
|---|---|---|---|
| Aniche | ... | 17400 | 16900 |
| Anzin | 5450 | 5430 | 5450 |
| Bruay | 39000 | 39500 | 39200 |
| Bully | 3388 | 3400 | 3385 |
| Carvin | ... | 1360 | 1350 |
| Courrières | 2180 | 2185 | 2175 |
| Douchy | ... | 950 | 940 |
| Dourges | ... | 21000 | 20800 |
| Escarpelle | ... | 780 | 770 |
| Lens 100e | ... | 490 | 488 |
| Liévin | 1880 | 1885 | 1880 |
| Meurchin | 9000 | 9850 | 9750 |
| Ostricourt | 1055 | 1075 | 1060 |
| Vicoigne | ... | 23200 | 23000 |


Le Gérant, Jean PIOTEIX.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*
28, Rue de Fives 28.